



académie  
Amiens



Région académique  
HAUTS-DE-FRANCE

# Musique !



2021-22

Seconde — Première — Terminale

Le Lycée général et technologique Boucher-de-Perthes d'Abbeville offre la possibilité aux élèves qui le souhaitent, de suivre un enseignement approfondi en éducation musicale et ce, à travers plusieurs choix complémentaires :

l'Enseignement optionnel

l'Enseignement de spécialité

## Avantages...

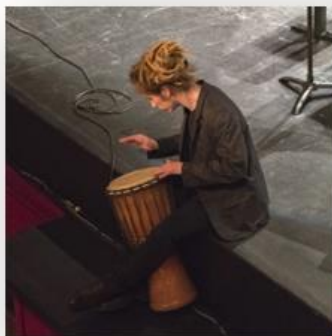
Ces enseignements offrent la possibilité, quel que soit votre parcours d'études musicales antérieures, de bénéficier des aspects suivants :



### L'Enseignement optionnel de la seconde à la terminale



- ✓ De 2 à 3h hebdomadaires ;
- ✓ Un enseignement de **projets** ;
- ✓ **Pratiquer** la musique au lycée, dans un **cadre collectif**, du chant à l'instrument ;
- ✓ **Enrichir** sa **culture musicale et générale** par la **rencontre** avec les œuvres et les artistes ;
- ✓ **Valoriser son parcours lycée**, et la richesse de son dossier scolaire pour les études supérieures ;
- ✓ Une **évaluation** prise en compte dans le **contrôle continu**, et donc pour l'examen terminal du **baccalauréat**.







# La Spécialité musique première et terminale générale



- ✓ 4h hebdomadaires en classe de première (coef. 5) ;
- ✓ 6h hebdomadaires en classe de terminale (coef. 15) ;
- ✓ Évaluation par un **contrôle continu** (40 %) et par une **épreuve de type examen** (écrit + oral, qui comptent pour 60% de la note globale) en terminale ;
- ✓ Cet enseignement s'adresse à tous les élèves **musiciens**, instrumentistes ou chanteurs, **débutants ou confirmés** issus de la classe de seconde ;
- ✓ Pas de sélection d'entrée ni de prérequis instrumental ou vocal. Il n'est pas nécessaire de suivre un cursus en école de musique. Cependant, la pratique régulière est importante dans les **projets** élaborés ;
- ✓ La **motivation** est l'un des enjeux essentiels pour réussir.

## Enjeux et objectifs : de la culture et des projets !

1. La spécialité musique donne aux élèves les outils d'analyse pour **situer** et **commenter** et les **œuvres musicales** (méthodologie du commentaire, acquisition d'un vocabulaire technique, histoire des styles et des genres musicaux) : il s'agit d'un enseignement de **culture** et d'initiation aux **techniques musicales** ;
2. Les élèves y développent **leur expression artistique, seul ou en groupe**, en aboutissant à des **productions** diversifiées, portant une **dimension créative** (interprétation, improvisation, arrangement ou composition) ;
3. En classe de terminale, un **programme d'œuvres défini sur le plan national** est proposé ;
4. L'élève réalise en classe de terminale un **projet musical** associant une **pratique personnelle** un **travail de recherche**. Celui-ci pourra enrichir, le cas échéant, celui préparé pour le **Grand oral du nouveau baccalauréat**.

## Contenu : programmes et champs d'investigation...

Plusieurs points d'entrée d'étude irriguent les deux années du cycle terminal. Si certaines de ces **perspectives de travail** interrogent les **sciences**, d'autres sont orientées davantage vers les **humanités, sciences humaines** et les autres **arts**, dont la littérature. Voici quelques exemples de ces associations proposées par les nouveaux programmes :

Musique, son et acoustique - Musique, proportions et modèles scientifiques - Musique et numérique - Droit et économie de la musique - Musique et santé - Musique et texte - Musique et image - La musique, un art du temps - Musique : témoin et acteur de l'histoire - Authenticité et recreation - Mondialisation culturelle : diversité, relativité et nouvelles esthétiques, etc. - Musique et danse - Musique et rituels sociaux, etc.

# Compétences développées...



## La musique : une plus-value dans le parcours de la formation générale...

Au-delà de la dimension artistique pure, ces enseignements favorisent particulièrement le développement des compétences générales suivantes, quel que soit le parcours d'études supérieures envisagées :

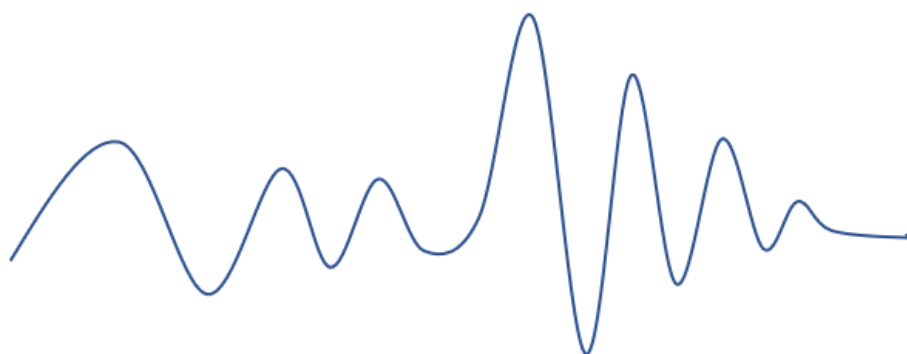
- ✓ Développer l'esprit critique et la capacité à synthétiser ;
- ✓ Exprimer et tenir un argumentaire solide et convaincant (dimensions orale et écrite) ;
- ✓ Alimenter sa culture générale et musicale ;
- ✓ Stimuler sa créativité artistique ;
- ✓ Devenir un mélomane, curieux et averti ;
- ✓ Enrichir sa pratique personnelle par la participation aux projets collectifs.

# ...et débouchés professionnels

Ces études permettent l'accès, à l'issue du baccalauréat, à des formations diversifiées, et à des catégories de métiers tels que :

Ingénieur du son, technicien du son, sonorisateur, sound designer, audioprothésiste, orthophoniste, musicothérapeute, métiers de la culture, de la médiation et de la communication, secteur du tourisme et du patrimoine, enseignement et recherche, artiste interprète, musicien intervenant (DUMI), classe préparatoire aux grandes écoles (parcours littéraire avec option musique), journalisme, édition, études politiques, animation, gestion, administration et diffusion de la musique...

Contact



Lycée des métiers Jacques Boucher-de-Perthes

1, rue Paul-Delique

80142 ABBEVILLE cedex

<https://www.lyceeboucherdeperthes.fr/les-formations/en-savoir/musique.html>

M. Meitinger, proviseur ; Mme Lamblin, proviseur-adjoint

Courriel : [ce.0800001S@ac-amiens.fr](mailto:ce.0800001S@ac-amiens.fr)

M. Pecourt, professeur de musique

Courriel : [pep.musiqueaulycee@gmail.com](mailto:pep.musiqueaulycee@gmail.com)



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET  
DE LA JEUNESSE